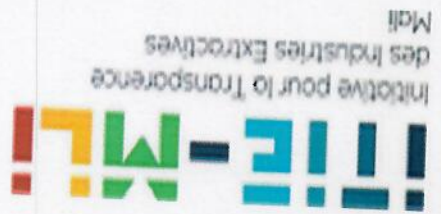


MINISTRE DES MINES DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

.....
SECRETARIAT GENERAL
.....

COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI
.....



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION AD HOC DE
VALIDATION
Séances des 28,29,30 et 31 DECEMBRE 2021**

L'An Deux Mille Vingt Un et les Vingt Huit, Vingt Neuf, Trente et Trente Un Décembre 2021 se sont tenus des séances de travail de la commission de validation du Mali à la Norme ITIE 2019.

Les travaux étaient placés sous la présidence de M. Soussourou DEMBÈLE Secrétaire Général du Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau Président de la commission ad hoc. Les travaux ont porté sur :

I- La revue et l'actualisation de la feuille de route de la Validation.

La feuille de route de la validation a été passé en revue par la commission. Les activités réalisées ont été dissociées des activités non encore réalisées. Une nouvelle date butoir a été fixée pour les activités non réalisées.

De nouvelles activités jugées pertinentes pour réussir la validation ont été insérées. La commission a demandé au Secréariat Permanent d'ici la prochaine rencontre de recenser les avis et les comptes rendus des réunions non encore publiés sur le site de l'ITIE-Mali en vue de leur publication.

2- L'état d'évolution de la production du Rapport ITIE 2019 :

Conformément au planning arrêté avec l'Administrateur Indépendant, la commission de validation a reçu les consultants du consortium BDO-Pyramis pour faire l'état de la collecte des données auprès des entités déclarantes retenues dans le périmètre de matérialité (régies publiques et sociétés extractives).

Les difficultés rencontrées par l'Administrateur Indépendant ont été présentées à la commission. Des pistes de solutions ont été proposées par la commission à l'Administrateur Indépendant notamment : la relance par la commission ad hoc des entités déclarantes en retard par rapport à la fourniture des formulaires de déclaration renseignés.

Aussitôt la commission s'est mise en rapport avec lesdites structures pour débloquer certaines situations.

L'Administrateur Indépendant a expliqué la nécessité d'intégrer les services de trésorerie régionale de la région de Koulikoro au périmètre de matérialité. Cette doléance fut validée par la commission ad hoc.

La prochaine rencontre de suivi par les deux parties a été fixée au 13 janvier 2022.

3- Mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE 2017-2018 (la fiabilisation du répertoire minier) :

Pour la mise en œuvre de cette recommandation, la commission a demandé au Secréariat Permanent d'approcher la CPS et la DNGM en vue de convenir d'une date pour organiser une séance de travail au pluriel dans la première semaine du mois de janvier 2022.

4.1 : Termes de Références pour l'organisation d'un atelier élargi sur la divulgation des bénéficiaires effectifs :

Un projet de TDR élaboré dans cette optique a été proposé à la commission par le Secrétaire Permanent. Après analyse la commission a demandé de proposer des thématiques qui doivent être développées lors de cet atelier.

4.2 Termes de Référence portant sur la Réalisation d'une Etude de Faisabilité Technique et la Mise en Œuvre de l'Intégration des Données ITIE dans une Plateforme Numérique :

Un projet de TDR y afférent a été présenté par le Secrétaire Permanent à la commission ad hoc. Après analyse, questions de compréhension et amendements, la commission a validé ces Termes de Références et mandat a été donné au Secrétaire Permanent de les soumettre à la prise en charge du Projet de Gouvernance du Secteur des Mines (PGSM).

5- Validation des comptes rendus de la première phase :

Conformément à l'article 8 de la Décision N°2021- 00192/MMEF-SG du 04 Octobre 2021, les travaux de la commission ad hoc ont été subdivisés en deux phases, une première phase qui s'étale de la mise en place effective de la commission au 31 Décembre 2021 et une deuxième phase qui commencera du 1^{er} janvier 2022 jusqu'à l'aboutissement de la validation. Ainsi la commission a retenu la date du 31 Décembre 2021 pour passer en revue et valider tous les comptes rendus des différentes séances de travail effectué au cours de cette phase.

6- Recommandations :

Au cours des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Relancer les entités déclarantes pour la fourniture des données manquantes ;
- Mener une réflexion en vue du renforcement des capacités de la Section des Comptes de la Cour Suprême dans le cadre de la certification des formulaires ITIE ;
- Organiser une séance de travail entre la DNGM, la CPS et la commission en vue de la vérification de l'exhaustivité et de la fiabilité des données issues du répertoire minier et procéder à l'analyse des éventuelles incohérences afin d'assurer la crédibilité et la pertinence des données divulguées dans les futurs rapports ITIE.

A la fin de rencontre et à la vieille du nouvel an, les membres de la commission ad hoc se sont souhaités bonne et heureuse année 2022 et plein succès à la validation du Mali en 2022.



Le rapporteur

Samou SIDIBE

Secrétaire Permanent ITIE-Mali



Le Président de séance

Soussourou DEMBELLE

Secrétaire Général, Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau